

## CHAUFFAGE AU BOIS

### Propellet crée la première formation de technicien de pose et de maintenance des poêles à granulés

Un engagement fort pour soutenir la filière face à des problématiques de recrutement.



Alors que la filière du granulé est en plein développement, Propellet est en ordre de marche pour structurer et animer une filière de qualité. Face à une demande toujours plus forte, « boostée » par le contexte réglementaire et par les crises géopolitiques et économiques à répétition, un des axes stratégiques est de développer une filière du chauffage au granulé engagée dans la qualité. En 2021, 180 000 poêles à granulé ont été installés en France soit 41% de plus qu'en 2020. Cette tendance va certainement se pérenniser sur les prochaines années. Or, l'association a identifié le recrutement de professionnels qualifiés comme un point de tension majeur pour le bon développement de la filière. Propellet a estimé un besoin de 370 installateurs en 2022, et de 960 en 2023. A cela s'ajoute un besoin de techniciens d'entretien des poêles de l'ordre de 200 à 270 en plus par an, soit environ 1900 de plus d'ici 2030.

La principale difficulté réside dans le fait que le métier de cheministe n'existe pas officiellement dans la nomenclature administrative, en ne disposant pas de code APE.

Dans ce contexte, Propellet a lancé la première formation qualifiante d'installation et d'entretien de poêles à granulé. Cette formation est organisée sous la forme d'une aide au recrutement pour les entreprises et a pour vocation d'être élargie sur le territoire national. En partenariat avec le Pôle formation Isère, cette formation pilote a été financée par un Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable (CARED), dispositif de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Plus globalement, Propellet s'engage pour faire monter en compétences les professionnels déjà présents au sein de la filière. Ceux-ci peuvent avoir accès à un large choix de formations proposées

par l'association. Ces formations sont aussi accessibles aux professionnels chauffagistes qui ne sont pas encore dans le secteur du granulé, mais qui souhaitent se former à ce mode de chauffage.

## Une nouvelle formation complète et diplômante pour le retour à l'emploi

Cette démarche basée sur le Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable s'est concrétisée par un premier parcours de formation test qui a débuté le lundi 24 janvier 2022 avec 8 adultes en recherche d'emploi.

Il est d'ores et déjà prévu en 2022 deux autres sessions de formation en alternance pour une dizaine de participants, chacune sous d'autres formats et d'autres types de financement (contrat de professionnalisation, etc.). L'objectif est de pérenniser cette formation et de la proposer à l'échelle nationale pour répondre au besoin important de recrutement et servir les enjeux de croissance de la filière.

Propellet assure la promotion de ces formations et est le point d'entrée des professionnels désireux d'en bénéficier.

### Le Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable

Ce dispositif permet d'apporter aux acteurs qui en bénéficient :

- > Une aide au recrutement pour trouver les bons profils
- > Une formation en alternance de 6 mois
- > Une formation diplômante
- > Un technicien formé opérationnellement sur les poêles à granulé

### Organisation pratique de la formation

> **Validation** : par Certification de Qualification Professionnel (CQP) – Formation Qualifiante Professionnelle.

> **Durée** : 6 à 9 mois selon le centre de formation et équilibrés en alternance entre l'école et l'entreprise

> **Thématiques de la formation** :

Entreprise et organisation du travail

Qualité sécurité environnement

Dessin technique et lecture de plan

Techniques d'assemblages mécaniques

Opérations et installations électriques

Habilitation électrique BR

Diagnostic de panne

Montage de conduits et travail en hauteur

CACES chariot nacelle

Spécificités du chauffage au granulé (connaissance des appareils, dimensionnement de conduit, combustion, ...)

Postures du technicien d'intervention

Outils bureautiques



**Propellet**

COMMUNIQUÉ – AVRIL 2022

## Un corpus de formation à destination des chauffagistes déjà en activité

En parallèle de cette nouvelle formation, Propellet propose chaque année 4 formations techniques et juridiques liées à l'activité du chauffage au granulé. Ces formations ont pour but d'aider les professionnels à appréhender et solutionner les problèmes qu'ils pourraient rencontrer sur le terrain. En 2022, une nouvelle formation vient rejoindre le corpus déjà existant : « culture métier du cheministe ».

Les formations composant le corpus Propellet :

### > Dimensionnement de conduit

[Voir la fiche complète](#)

### > Combustion

[Voir la fiche complète](#)

### > Litiges et expertises

[Voir la fiche complète](#)

### > Culture métier

[Voir la fiche complète](#)

L'ensemble de ces formations sont prises en charge par les OPCO.

### Inciter les plombiers-chauffagistes à se former aux chaudières à granulé

Contrairement aux poêles, l'enjeu des chaudières à granulé est différent car il existe déjà une formation initiale de plombier-chauffagiste, avec une composante quasi exclusivement fioul et gaz. L'enjeu de la filière est donc d'inciter les milliers de chauffagistes « gaz ou fioul » à installer des chaudières à granulé grâce à une spécialisation.

En 2021, il a été installé 32 000 chaudières à granulé (14 800 l'année précédente et 3900 en 2016). Dans le cadre de la sortie progressive du fioul, il faudrait a minima installer 50 000 chaudières à granulé par an. Propellet estime que cela impliquerait 400 installateurs de plus sur le marché, soit un faible pourcentage du nombre de chauffagistes gaz et fioul.

Les recrutements de techniciens de pose et d'entretien sont cependant là-aussi un facteur limitant le développement du nombre d'installations de chaudières à granulé. L'estimation du besoin serait de 200 nouveaux techniciens d'entretien de chaudière par an, soit 1600 de plus en 2030 qu'en 2021.

### CONTACTS PRESSE

Morgane Lieutet : [morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr](mailto:morgane.lieutet@lecrieurpublic.fr) – 06 71 10 86 52

Laura Kaslin : [laura.kaslin@lecrieurpublic.fr](mailto:laura.kaslin@lecrieurpublic.fr) - 09 53 75 46 47